

DÉCLARATION FNEC-FP-FO CTA DU 16 JANVIER 2014

Monsieur Le Recteur,
Mesdames & Messieurs les membres du CTA

Dans le cadre de la poursuite de la loi de « refondation » de l'École, le MEN a ouvert, depuis le 18 novembre, de nombreux groupes de travail sur « les métiers et les parcours professionnels ». **La FNEC-FP-FO constate qu'il ressort de chacun d'eux des projets qui visent à « adapter » le statut et les missions des personnels à la « territorialisation » de l'École.**

Notre fédération est intervenue sur ses mandats en rappelant au ministre qu'il ne peut se prévaloir d'aucun consensus avec les personnels. En effet, pour exemple :

- 🗣️ Comment les directeurs d'école pourraient-ils accepter la mutualisation de leurs missions ?
- 🗣️ Comment les conseillers pédagogiques pourraient-ils accepter l'annualisation de leur temps de travail ?
- 🗣️ Comment les personnels enseignants, qui dans les années 80 commençaient leur carrière à 180% du SMIC, et qui aujourd'hui la débutent à seulement 113%, pourraient-ils accepter le chantage au grade d'accès fonctionnel (GRAF) en lieu et place d'une augmentation de leurs traitements ?
- 🗣️ Comment les professeurs des écoles pourraient-ils tolérer qu'au lieu de rétablir tous les RASED, la décision soit prise de transformer ceux qui restent en « réseaux d'aide du socle », leurs nouvelles missions prévoyant leur entrée dans les collèges au nom du socle de compétences et du cycle CM₁-CM₂-6^{ème} ?

Non, pour la FNEC-FP-FO, il est évident que le consensus clamé par le MEN n'existe pas !

La FNEC-FP-FO continuera d'intervenir pour rappeler que les personnels ne veulent pas d'un statut territorial, ni d'un salaire individualisé avec la mise en place de primes définies localement. Ils ne veulent pas non plus que les établissements scolaires et les écoles soient transformés en « entreprises » dirigées par des « managers » appliquant des conventions tripartites locales.

Aujourd'hui, dans le contexte économique et politique que nous connaissons, **les textes statutaires, même anciens, constituent une protection essentielle pour les personnels**, comme la sécurité sociale de 1945 ou le statut de la Fonction publique d'Etat de 1946.

Pour la FNEC-FP-FO, ce sont les conditions de travail, les effectifs, les postes, le traitement qui sont la priorité des personnels.

Pour ce qui concerne l'ordre du jour de ce CTA.

Pour le 1^{er} degré :

La FNEC-FP-FO a appris par la presse que le MEN avait décidé de reporter la carte scolaire après les élections municipales. Bien sûr, cela s'est déjà produit, en 2008 par exemple, mais **nous regrettons cette décision qui prouve que ce gouvernement n'est pas prêt à assumer ses choix budgétaires !** Oui, il est curieux de constater qu'au moment où le gouvernement veut faire de l'école primaire une priorité, l'examen des ouvertures et des fermetures de classes soit retardé par le calendrier électoral.

De plus, **cette décision va avoir pour conséquence de retarder le mouvement et de dégrader un peu plus les conditions de travail des personnels des DSDEN qui n'ont pas besoin de ça.**

Sur le fond, **la dotation pour l'académie de Bordeaux est de 125 ETP** dont 116 pour le seul département de la Gironde. **Cela reste largement insuffisant pour améliorer le P/E de ce département qui passe de 5,00 à 5,01 soit le taux le plus faible de l'académie et un des plus bas du pays.** Les seuils d'ouverture sont toujours aussi élevés : il faut plus de 28 élèves pour ouvrir une classe en élémentaire et plus de 30 en maternelle. Il faudrait plus de 300 postes supplémentaires pour le seul département de la Gironde pour arriver à la moyenne nationale.

Derrière l'effet d'annonce des créations de postes, il y a en réalité l'augmentation des effectifs par classe.

Pour le Second degré :

Si on reste sur un constat objectif, les 140 ETP supplémentaires représentent un peu plus de 0,7% de moyens supplémentaires par rapport à la rentrée 2013, alors que les effectifs vont augmenter de près de 1% (+2151 élèves). **Cette dotation insuffisante aura pour conséquence une nouvelle détérioration des conditions de travail des personnels enseignants.** Nous notons également que 40% de la dotation supplémentaire se fera en HSA alors que le ratio HSA/HP est déjà trop élevé.

Comme pour le premier degré, il ne s'agit donc que d'un effet d'annonce...

la FNEC-FP-FO regrette donc que la dotation pour notre académie soit insuffisante pour répondre à tous les besoins, ceux des élèves et des personnels.

Pour ce qui concerne le 4^{ème} point de l'ordre du jour, le projet de direction commune (et donc unique) lycée Georges Leygues/LP Couffignal, nous invitons les membres du CTA à suivre la volonté des personnels des deux établissements concernés qui ne souhaitent pas voir ce projet se réaliser.

Merci à tous pour votre écoute.

Pour la FNEC-FP-FO
Eric Mouchet